



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 JUIN 2023 – 18H30

Date de la convocation : 30 mai 2023

Date d'affichage : 30 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinq juin à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Nicolas MENNETRIER, maire.

Présents : Christine ROBILLARD, Marie-Laure HRVOJ, Pascal GENET, Laurence FOURNIER, Jean-Yves BRUNEAU, Géraldine PÉRÉE, Liliane VOYARD, Valérie PELLERIN, Laurent JÉRÔME, Véronique STOLTZ et Julien SEYSSEL.

Représentés : Marcel CHRISTEL représenté par Laurence FOURNIER, Denis PHILIPPE représenté par Jean-Yves BRUNEAU, Annie SALAMI représentée par Véronique STOLTZ, Urbain VELUT représenté par Pascal GENET, Sophie MENZIN représenté par Nicolas MENNETRIER, Bruno LÉOTIER représenté par Christine ROBILLARD, Yohan MULLER représenté par Julien SEYSSEL.

Absents : Robert BESANÇON, Vincent BLANCHOT et Anne-Josèphe CHARLOT

Secrétaire : Véronique STOLTZ

Secrétaire auxiliaire : Philippe MEAN

Le quorum (plus de la moitié des 22 membres), atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Mise en place des tarifs pour l'animation Broc'Anim
3. Informations et questions diverses

20230533 – Mise en place des tarifs pour l'animation Broc'Anim

Mme Fournier présente la manifestation Broc'Anim mise en place de manière conjointe entre la médiathèque et le club ado pour la première fois cette année.

Mme Fournier indique que lors de cette manifestation divers produits seront mis en vente et invite le conseil à se prononcer sur les tarifs suivants :

- **Brocante (vide-dessing) :**

vente de vêtements, d'objets, d'accessoires, DIY « do it yourself » et de produits DIW > de 1 à 15 euros ttc

- **Bouquinerie :**

vente de livres et ouvrages (provenant du désherbage de la Médiathèque de Saint-Lyé) > de 1 à 5 euros ttc

- **Buvette (organisée par le Club Ados) :**

vente de boissons (café, thé et soft) > 1 euro la boisson

vente de crêpes > 2 euros l'unité

M. le maire précise que désormais les tarifs doivent faire l'objet d'une délibération et qu'il faut anticiper pour éviter la tenue en urgence d'un conseil municipal.

M. Bruneau souhaite s'assurer qu'il n'y a pas de vente à perte notamment pour la partie buvette et la vente de crêpes.

Le conseil après en avoir délibéré :

ACCEPTÉ la mise en place des tarifs tels que proposés.

Conseillers présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non participants
12	19	19	0	0	0

Informations et questions diverses

M. le maire :

- Fait part des remerciements de Mme Colson pour les condoléances et la gerbe remise à l'occasion du décès de son père.
- Informe d'une réunion avec les propriétaires des terrains de la future zone bioéconomie portée par Troyes Champagne Métropole le mercredi 7 juin.

Liliane Voyard :

- Informe d'une réclamation émanant d'habitants du lotissement des Hauts du Moulin concernant l'herbe au niveau du transformateur électrique. M. le maire précise que les services techniques sont informés mais n'ont pas pu intervenir du fait de la présence de véhicule.
- S'interroge sur la présence des moustiques. Mme Hrvoj indique que le traitement a été fait mais qu'il n'a pas touché les bonnes espèces.

Véronique Stoltz :

- Demande si le concours des maisons fleuries est organisé cette année. Mme Hrvoj répond par l'affirmative mais indique qu'il n'y aura pas de concours départemental cette année.

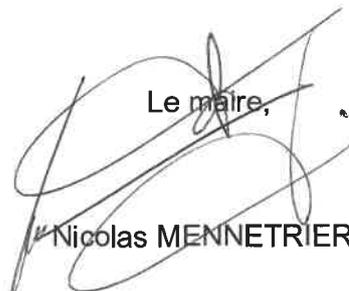
Les sujets étant épuisés, le maire lève la séance à 19h00.

Le secrétaire de séance,

Véronique STOLTZ



Le maire,



Nicolas MENNETRIER